



Aidez moi svp lettre anonyme adresser au service sociaux

Par **Nanou2013**, le **14/11/2014** à **14:04**

Bonjour, je voudrais que vous m'aidiez svp suite à un problème que je rencontre actuellement qui est difficile pour moi. je vous expose le problème. rnrnNous avons reçu une convocation du conseil général afin de rencontrer l'assistante social et la puéricultrice concernant mon enfant d'1 AN et demi. rnnous s'y sommes rendu aujourd'hui en pensant que c'était une rencontre afin de nous connaître étant donné que nous sommes nouveaux dans le département et figurez vous que c'était suite à une lettre anonyme envoyée au service social dans une des communes du 91 dont les faits reprochés sont : rn- enfermement de mon enfant au balcon et le laissant taper par la fenêtre comme s'il était en détresse rnrn- cri sans arrêt en journée et en soirée rnrn- veille jusqu'à 01h30 rnrn- je ne fais pas sortir mon enfant dans la résidence comme tous les enfants rnrn-je cache mon enfant , il court dans le logement en journée enfin bref trop de fausses accusations car tout ça venant de notre voisine qui ne se trouve même en dessous de chez moi qui se permet d'écrire au service social car après plusieurs essais auprès du bailleur , gendarmerie et la mairie madame n'a pas eu gain de cause. rnrnmaintenant elle se permet de nous attaquer en passant par les services sociaux. rnrnje suis en détresse et besoin d'aide car à cause de ce courrier envoyé au service sociaux, ils vont intervenir à mon domicile afin de voir mon environnement. rnrnje n'ai rien à me reproché mais tout un dérangement juste parce que madame nous provoque à plusieurs reprises nous l'avons ignoré et de plus Etant donné que nous avons des problèmes d'isolation phonique au niveau du logement. bref cette histoire est allée loin maintenant je vous demande qu'est ce que je risque lors du passage de l'assistance sociale et puéricultrice? comment ça se passe l'entretien ?combien de temps ça dure ? rnrnen vous remerciant d'avance pour vos réponses que m'apporterez

Par **aguesseau**, le **14/11/2014** à **14:10**

bjr,rnsi vous n'avez rien à vous reprocher, vous ne risquez rien.rnlors de cet entretien, vous demanderez la preuve des éléments contenus dans ce courrier.rncomment connaissez-vous l'expéditeur du courrier si c'est une lettre anonyme.rncdt

Par **Nanou2013**, le **14/11/2014** à **14:31**

bonjour, je connais l'expéditeur de ce courrier (enfin on va dire que je me doute de qui ça peut être) car l'assistante sociale nous a informé que ça peut être que votre voisinage et de plus nous avons un soucis avec une de nos voisine dans l'immeuble qui se plaint et qui nous accuse à tort ceci depuis le jour de notre arrivée dans le bâtiment.rnrnnous sommes dans une nouvelle résidence qui a été construite et malheureusement le constructeur a carrément raté le site pas d'isolation au niveau du sol (bois et carrelage) donc le moindre pas on entend mais pour revenir à cette personne qui ne se trouve pas en dessous de chez nous se permet de faire la loi et de nous guetter sans arrêt et appeler la gendarmerie à tout bout de champs, pour dire que nous faisons du tapage . la gendarmerie a intervenu à plusieurs reprises et n'a rien constaté et a décidé de ne plus intervenir. le bailleur ne veut entendre parler de cette personne qui se plaint de nous car elle ne se trouve pas en dessous de chez nous et d'ailleurs le bailleur est en justice avec le constructeur . rnle maire est au courant de ce problème que nous avons dans le bâtiment mais cette personne n'a pas eu gain de cause auprès du gardien, bailleur, gendarmerie et le maire de la ville alors maintenant elle écrit au service sociaux avec de fausses accusations comme j'ai mentionné ci-dessus pour m'attaquer indirectement car depuis le début elle fait tout pour qu'on bouge de l'immeuble car peut-être c'est du racisme et jusqu'à je n'ai pas répondu à toutes ces provocations . rnrnpour revenir que je sais qui est cette personne car je n'ai aucun problème avec aucune personne sauf cette dame qui se mêle de ma vie .